



HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE

Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

**FICHE D'INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE COMMUNAL
PERSONNES VULNÉRABLES**

L'inscription sur le registre communal est facultative. Elle est destinée aux personnes âgées ou handicapées, isolées, de santé fragile...

L'objectif est de favoriser l'intervention, en cas de nécessité, des services sociaux et sanitaires, selon les instructions transmises par la préfecture.

Coordonnées du demandeur

☐ L'intéressé(e)

☐ Autre : Préciser

NOM Prénom :N° de téléphone :

Qualité (lien de parenté,
voisin, ...) :

Coordonnées de la personne inscrite

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

N° de téléphone :

Qualité :

☐ personne âgée

☐ personne handicapée

☐ autre :

Coordonnées du médecin traitant :

.....

Coordonnées du service intervenant au domicile :

.....

Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence :

.....

Date et signature

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant les informations de cette fiche, afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule ou du plan grand froid.

J'accepte que les informations me concernant soient transmises à la préfecture, à sa demande, en cas de nécessité d'intervention.

Toute personne inscrite ou son représentant légal, ont droit d'accès et de rectification aux informations.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Toutes les données recueillies font l'objet d'un traitement uniquement destiné à être utilisé pour permettre une intervention à domicile en cas de besoin, et pour l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. La base légale du traitement est le consentement : la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour les finalités mentionnées ci-avant. Le responsable de ce registre nominatif est le Maire de L'Argentière-La Bessée.

Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents habilités de la mairie de L'Argentière-La Bessée, la préfecture et le cas échéant, les services de sécurité civile. La Mairie de L'Argentière-La Bessée ne conserve les données à caractère personnel vous concernant que jusqu'à votre désinscription au registre.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 26 avril 2016 concernant la protection des données personnelles, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier au délégué à la protection des données de la Mairie de L'Argentière-La Bessée : Mairie de L'Argentière-La Bessée – A l'attention du délégué à la protection des données – 17, avenue Charles de Gaulle – CS 80000 – 05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE ou par courriel à info@ville-argentiere.fr